SOCIETE UNTEL

**TEXTE DES RESOLUTIONS A PROPOSER A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de 2021 pour la nomination des commissaires aux comptes**

ASSEMBLEE GENERALE D’APPROBATION DU RESULTAT 2020

Ordre du jour concernant les commissaires aux comptes

Décision à prendre nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Texte résolution.

**NIEME RESOLUTION** (*Décision à prendre sur la nomination des commissaires aux comptes titulaire et suppléant*)

L’Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Président, décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire et suppléant de la Société, pour une durée de six exercices, expirant à l’issue de l’Assemblée Générale statuant sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2026 :

commissaire aux comptes titulaire Christophe Guyot-Sionnest 56 rue d’Erevan D112 92130 Issy les Moulineaux SIRET 40161659400016 inscrit à la CRCC de Versailles ;

commissaire aux comptes suppléant SARL Conseil et Audit 56 rue d’Erevan D112 92130 Issy les Moulineaux SIRET 44012751200018 société de commissariat aux comptes inscrit à la CRCC de Versailles ;